

Le 13 janvier 1768 - Poivre au ministre : fraude sur la traite.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2

Fraude sur les esclaves et les bestiaux rapportés par la flûte *La Garonne* commandée par M. de Vauquelin.
Entente entre celui-ci et Dumas pour léser le Roi.

A l'Isle de France, le 13 janvier 1768

Traite de Madagascar – N°13

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint l'état des esclaves, des bestiaux en salaisons qu'a produit la traite de Madagascar dans les trois voyages qu'a fait la flûte du Roi *La Garonne* commandée par M. de Vauquelin.

Vous verrez par cet état qu'il n'est rentré dans la main du Roi que douze esclaves sur 70 qui ont été traités avec les effets de Sa Majesté. Cet excédent connu a passé entre les mains de M. Dumas et des autres pacotilleurs, ses associés. J'ignore le nombre des bestiaux qui ont eu la même destination, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en a été débarqué furtivement pendant la nuit lors du mouillage de *La Garonne* ; on en a même saisi plusieurs que j'ai été obligé de faire rendre à M. de Vauquelin sur les réquisitions du Commandant. J'ai cru nécessaire pour le bien de la paix de faire ces sacrifices quoique préjudiciables aux intérêts du Roi.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 13 janvier 1768

* * *